LE PERRON

"LE PIPERRON" mai 2020

Bulletin mensuel du

Pipe-club de Liège "LE PERRON"

LE PERRON

SCOUFLAIRE A NIMY (suite et fin).

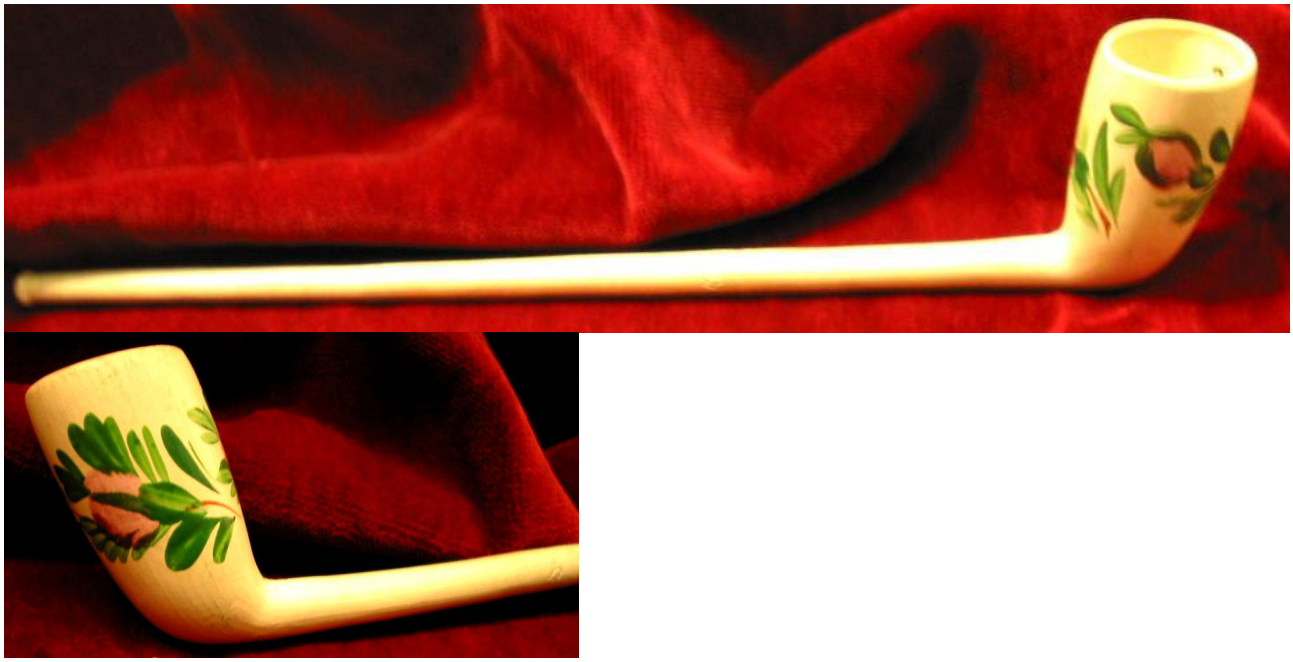

« **Fleurie** » pipe néogène longue en terre blanche émaillée, Nihoul à Nimy. Collections Musée de la Vie Wallonne à Liège.

« Décor à points » pipe néogène longue en terre blanche émaillée et culottée, marquée « Nihoul à Nimy Breveté ». Collections Amsterdam Pipe Museum.

Ministère
DE
L'INTÉRIEUR.

N° 15000.

– Objet divers –

60'

12

Brevet d'invention.

2
0

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la loi du 24 Mai 1854,

Vu le procès-verbal dressé le douze de septembre 1863,
à dix heures et quinze minutes du matin,
au Greffe du Gouvernement provincial de Hainaut,

et constatant le dépôt régulier fait par le Sieur P. J. Scouflaire, à Nimy-Maisières,

d'une demande de brevet d'invention,
pour un procédé d'émaillage des pipes;

Arrête :

Article 1er

Il est délivré au Sieur P. J. Scouflaire
prénommé, à Nimy-Maisières,

un brevet d'invention,
à prendre date le 12 de septembre 1863, pour un procédé d'émaillage des pipes.

Article 2me

Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.

Au présent arrêté demeurera joint le duplicata, certifié conforme, par le Sieur Scouflaire de la description ~~sous le dessin~~ déposé à l'appui de la demande.

Bruxelles, le 15 Octobre 1863.

Le Ministre de l'Intérieur,

Loi du 24 Mai 1854.

Article 22.

Lorsque la taxe fixée à l'art. 3 de la loi du 25 mai 1854 n'aura pas été payée dans le mois de l'échéance le titulaire, après avertissement préalable donné sous peine d'être déchu de droits que lui confère son titre, acquitte, avant l'expiration des six mois qui suivront l'échéance, entre l'annuité exigible, une somme de dix francs*

Article 23.

Le possesseur d'un brevet donné exploité, ou faire exploiter en Belgique l'objet breveté dans l'année à dater de la mise en exploitation à l'étranger.

Toutefois le gouvernement pourra, par un arrêté royal motivé, inséré au Moniteur avant l'expiration de ce terme, accorder une prorogation d'une année au plus.

A l'expiration de la première année, ou du délai qui aura été accordé, le brevet sera annulé par arrêté royal.

L'annulation sera également prononcée lorsque l'objet breveté, mis en exploitation à l'étranger, aura cessé d'être exploité en Belgique pendant une année, à moins que le possesseur du brevet ne justifie des causes de son inaction.

*Ce paiement doit s'effectuer entre les mains du receveur compétent, par le titulaire en personne ou par son mandataire.

15000

Email Blanc

Pour 1 Kilogramme de Blanc déposé par cau forte — parties

Minium	12
Borax	15
Sel de cuisine	3
Sable blanc ? ou cailloux	29

Fondez le tout dans un Creuset

Bleu

Sable blanc	12
Sel pêtre	12
Minium	24
Bleu d'azur	16

Fondez le tout dans un Creuset

Vert

Verre blanc pillé	19
Minium	29
Cuivre rouge calcine	3

Fondez le tout dans un Creuset

Noir

Verre blanc pillé	180
Salpêtre	100
Minium	100
Borax	70
Magnanese	50
Fer broyé Battitures	15
Oxide de Cobalt	5

Fondez le tout dans un Creuset

Jaune

Verre blanc pillé	12
Borax Calcine	38
Minium	6
Verre d'antimoine calcine	6

Fondez le tout dans un Creuset

Fondant

Verre blanc pillé	1
Borax Calcine	1
Minium	0,4

Fondez le tout dans un Creuset

Couleur Chair

Stannoestromique couleur Anglaise
Ajoutez du fondant ci dessus
Et mettez peut de couleur jaune

Le tout employé au pinceaux. Mais les pipes à noms sont faites avec une pointe semblable à une aiguille

Pierre Joseph Scouflaire

Nimy le 9 septembre 1863.

15000

Ministère
DE
L'INTÉRIEUR.

N° 25477

A. inv

Brevet d'Imp.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la loi du 24 Mai 1854,

Vu le procès-verbal dressé le premier mai 1869

à onze heures

au Greffe du Gouvernement provincial du Hainaut

et constatant le dépôt régulier fait par les sieurs Scouflaire frères, à Rimy

d'une demande de brevet d'Imp.

pour une pipe décalcomanique Cruche en France

le 26 avril 1869

Arrête :

Article 1er

Il est délivré aux sieurs Scouflaire frères,

à Rimy

un brevet d'Imp.

à prendre date le 1 Mai 1869 pour une

pipe décalcomanique

Article 2me

Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.

Au présent arrêté demeurera joint le duplicata, certifié conforme par les sieurs Scouflaire frères de la description avec le dessin déposé à l'appui de la demande.

Bruxelles, le 15 mai 1869

Au nom du Ministre de l'Intérieur,

P. Le Secrétaire général,

Le Directeur général délégué

Loi du 24 Mai 1854.

Article 22.

Lorsque la taxe fixée à l'art. 3 de la loi du 24 mai 1854, n'aura pas été payée dans le mois de l'échéance, le titulaire, après avertissement préalable, devra, sous peine d'être déchu des droits que lui confère son titre, acquitter, avant l'expiration des six mois qui suivront l'échéance, outre l'annuité exigible, une somme de dix francs*.

Article 23.

Le possesseur d'un brevet devra exploiter, ou faire exploiter en Belgique l'objet breveté, dans l'année à dater de la mise en exploitation à l'étranger.

Toutefois le gouvernement pourra, par un arrêté royal motivé, inséré au Moniteur avant l'expiration de ce terme, accorder une prorogation d'une année au plus.

A l'expiration de la première année ou du délai qui aura été accordé, le brevet sera annulé par arrêté royal.

L'annulation sera également prononcée lorsque l'objet breveté mis en exploitation à l'étranger, aura cessé d'être exploité en Belgique pendant une année, à moins que le possesseur du brevet ne justifie des causes de son inaction.

*Ce paiement doit s'effectuer entre les mains du receveur compétent, par le titulaire en personne ou par son mandataire.

3

Duplicata

Pipes décalcomaniques 25477

1

—Jusqu'à présent, les dessins et peintures dont les pipes sont revêtues n'ont pu être appliqués que par des procédés relativement coûteux et qui empêchent de livrer au commerce des produits à bon marché.

—Nous avons eu l'idée d'y appliquer les dessins et peintures vulgairement employés par la décalcomanie dans le but d'obtenir un produit à la fois élégant et à bon marché.

—Mais les dessins à décalquer tels qu'on les trouve dans le commerce et qu'on les emploie à orner des objets en porcelaine, verre, etc, n'ont pu nous donner seuls des résultats satisfesants & durables.

—La colle que les dessins contiennent et qui sert à les faire adhérer aux objets qu'on veut en revêtir ne résiste pas à la chaleur de la pipe lorsqu'elle est fumée. Cette chaleur fait fondre et bouillonner cette colle, de là d'abord des gerçures aux dessins qui assez vite se détachent alors de la pipe.

2

—Nous avons dû chercher à faire adhérer complètement et d'une façon durable ces dessins. Nous n'y sommes parvenus qu'en les revêtant, avant de les décalquer sur la pipe, d'une seconde couche d'un encollage résistant mieux à la chaleur.

—Cette dernière colle se compose d'huile de lin et de gomme, le tout bouilli ensemble, ou du produit connu dans le commerce sous le nom de vernis copal ou vernis gras.

—Toute seconde couche d'un produit analogue qui permettra d'atteindre le même résultat sera évidemment l'application de notre méthode de fixation durable des dessins décalqués par superposition d'une seconde couche résistante.

—Nous réclamons donc privilège :

—1°, pour l'idée du produit nouveau à bon marché dit pipe décalcomanique ;

25477

—2°, pour la méthode de fixation durable malgré la chaleur par un second encollage résistant et à l'abri des gerçures.

—3°, pour les vernis indiqués comme moyen spécial de faire cet encollage supplémentaire.

Onnaing (France), 30 Avril 1869

certifié conforme

Scouflaire frères

« Décor argenté » pipe borraine en terre blanche culottée et émaillée, marquée « Scouflaire à Nimy Déposé ». Collections Amsterdam Pipe Museum.

« Décor marbré » pipe néogène founeau penché et talon évasé en terre blanche culottée et émaillée, marquée « Scouflaire à Nimy ». Collections Amsterdam Pipe Museum.

« Fougères » pipe néogène fourneau penché à talon, en terre blanche émaillée, marquée « Scouflaire à Nimy » et « D » au talon. Collections Amsterdam Pipe Museum.

« Tulipe» pipe néogène fourneau penché à talon, en terre blanche émaillée, marquée « Scouflaire à Nimy » et « D » au talon. Collections Amsterdam Pipe Museum.

« S.U. » pipe néogène à talon en terre blanche émaillée, revendicative du Sufrage Universel, marquée « Scouflaire à Nimy ». Collections Amsterdam Pipe Museum.

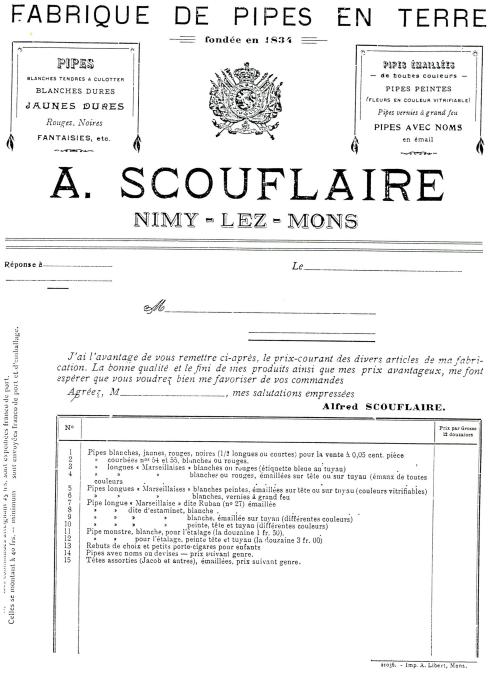

FABRIQUE DE PIPES EN TERRE

fondée en 1834

PIPES
BLANCHES TENDRES A CULOTTER
BLANCHES DURES
JAUNES DURES
Rouges, Noires
FANTAISIES, etc.

PIPES ÉMAILLÉES
— de toutes couleurs —
PIPES PEINTES
(FLEURS EN COULEUR VITRIFIABLE)
Pipes vernies à grand feu
PIPES AVEC NOMS
en émail

A. SCOUFLAIRE

NIMY - LEZ - MONS

Réponse à _____ Le _____

M _____

J'ai l'avantage de vous remettre ci-après, le prix-courant des divers articles de ma fabrication. La bonne qualité et le fini de mes produits ainsi que mes prix avantageux, me font espérer que vous voudrez bien me favoriser de vos commandes

Agréez, M _____, mes salutations empressées

Alfred SCOUFLAIRE.

N°		Prix par Grosse 12 douzaines
1	Pipes blanches, jaunes, rouges, noires (1/2 longues ou courtes) pour la vente à 0,05 cent. pièce	
2	» courbées n°s 54 et 55, blanches ou rouges.	
3	» longues « Marseillaises » blanches ou rouges (étiquette bleue au tuyau)	
4	» » » blanches ou rouges, émaillées sur tête ou sur tuyau (émaux de toutes couleurs	
5	Pipes longues « Marseillaises » blanches peintes, émaillées sur tête ou sur tuyau (couleurs vitrifiables)	
6	» » » blanches, vernies à grand feu	
7	Pipe longue « Marseillaise » dite Ruban (n° 27) émaillée	
8	» » dite d'estaminet, blanche	
9	» » » » blanche, émaillée sur tuyau (différentes couleurs)	
10	» » » » peinte, tête et tuyau (différentes couleurs)	
11	Pipe monstre, blanche, pour l'étalage (la douzaine 1 fr. 50).	
12	» » pour l'étalage, peinte tête et tuyau (la douzaine 3 fr. 00)	
13	Rebuts de choix et petits porte-cigares pour enfants	
14	Pipes avec noms ou devises — prix suivant genre.	
15	Têtes assorties (Jacob et autres), émaillées, prix suivant genre.	

Cellés se montant à 60 frs. — minimum sont envoyées franco de port et d'emballage.

Imp. A. Libert, Mons.

SCOUFLAIRE A ONNAING.

ONNAING (Nord). - Fabrique de
SCOUFLAIRE & Cie, fondée en 1825

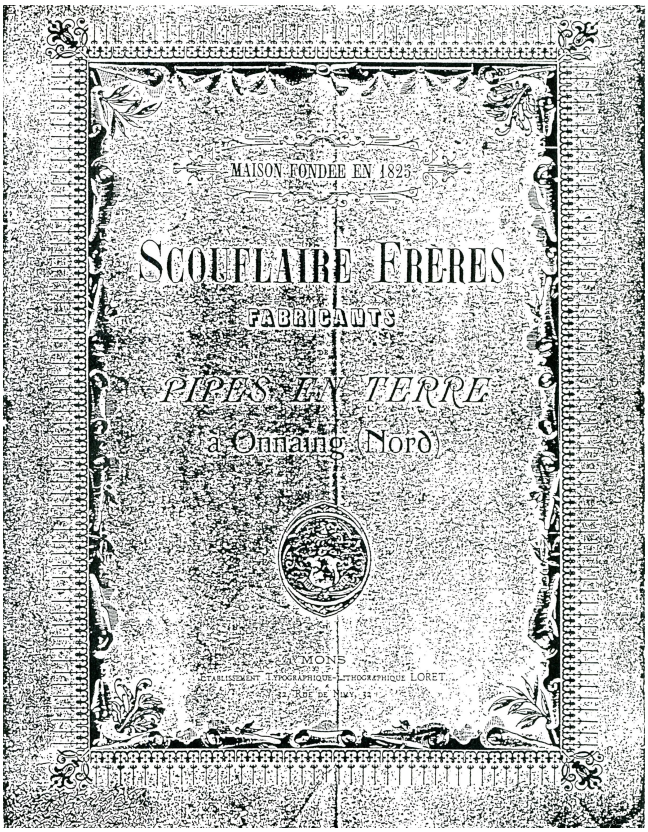

FABRIQUE DE PIPES

SCOUFLAIRE FRÈRES

à ONNAING (Nord)

Onnaing (Nord), date de la poste.

Nous avons l'honneur de vous adresser le Catalogue de nos Pipes, avec dessins reproduisant leur forme & leur grandeur exacte.

Pour éviter les nombreuses contrefaçons, notre marque Scouflaire à Onnaing se trouve reproduite très lisiblement sur chacune d'elles, ce que nous vous prions de vérifier en tout temps.

Veuillez agréer, M....., l'assurance de notre parfaite considération.

Scouflaire Frères

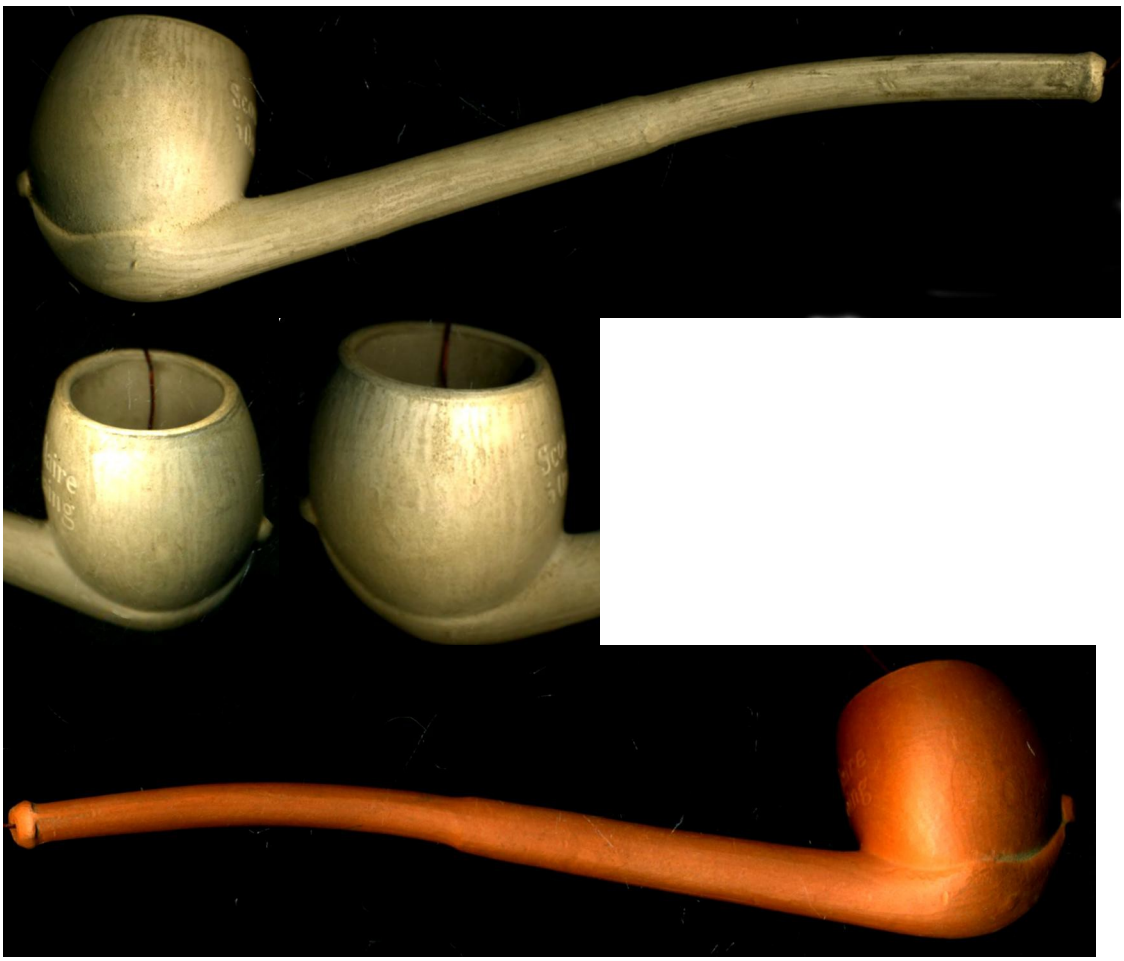

«Bec à point » pipe néogène courbe en terre blanche et rouge, marquée « Scouflaire à Onnaing » à l'arrière du fourneau. Collection privée.

« Bec d'Aigle » pipe néogène fantaisie en terre blanche, marqueé « Scouflaire à Onnaing ». Collection privée.

« Le Gland » pipe fantaisie en terre blanche vernissée n° 37 du catalogue, marquée « Scouflaire à Onnaing ». Collection privée.

« La Rigolette » pipe néogène à côtes en terre blanche vernissée, n° 38 du catalogue, marquée « Scouflaire à Onnaing ». Collection privée.

« La Sabottière » pipe droite en terre blanche, n° 41 du catalogue, marquée « Scouflaire à Onnaing ». Collection privée.

« La Japonaise» pipe néogène en terre rouge semi-courbe n° 50 du catalogue, marquée en blanc « Scouflaire à Onnaing » à l'arrière du founeau. Collection privée.

« La Japonaise » pipe en terre rouge semi-courbe n° 51bis plus petite que n° 50 du catalogue, marquée en blanc « Scouflaire à Onnaing » à l'arrière du founeau. Collecion privée

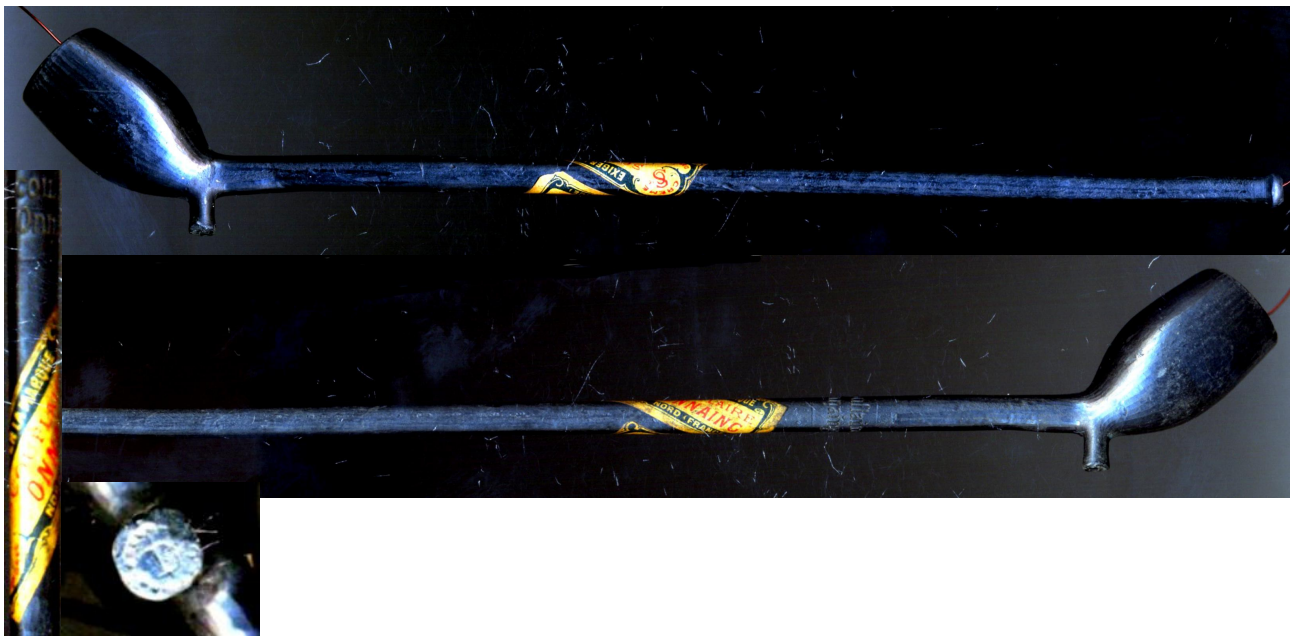

« Longue Fine 28 cm» pipe en terre noire n° 100 du catalogue, marquée « Scouflaire à Onnaing », une étiquette bleue et jaune et « D » au talon. Collection privée.

« Longue Fine 28 cm» pipe en terre rouge n° 100 du catalogue, dédicacée ***« LAURET FRANCOIS »*** marquée « Scouflaire à Onnaing » et « D » au talon. Collection privée.

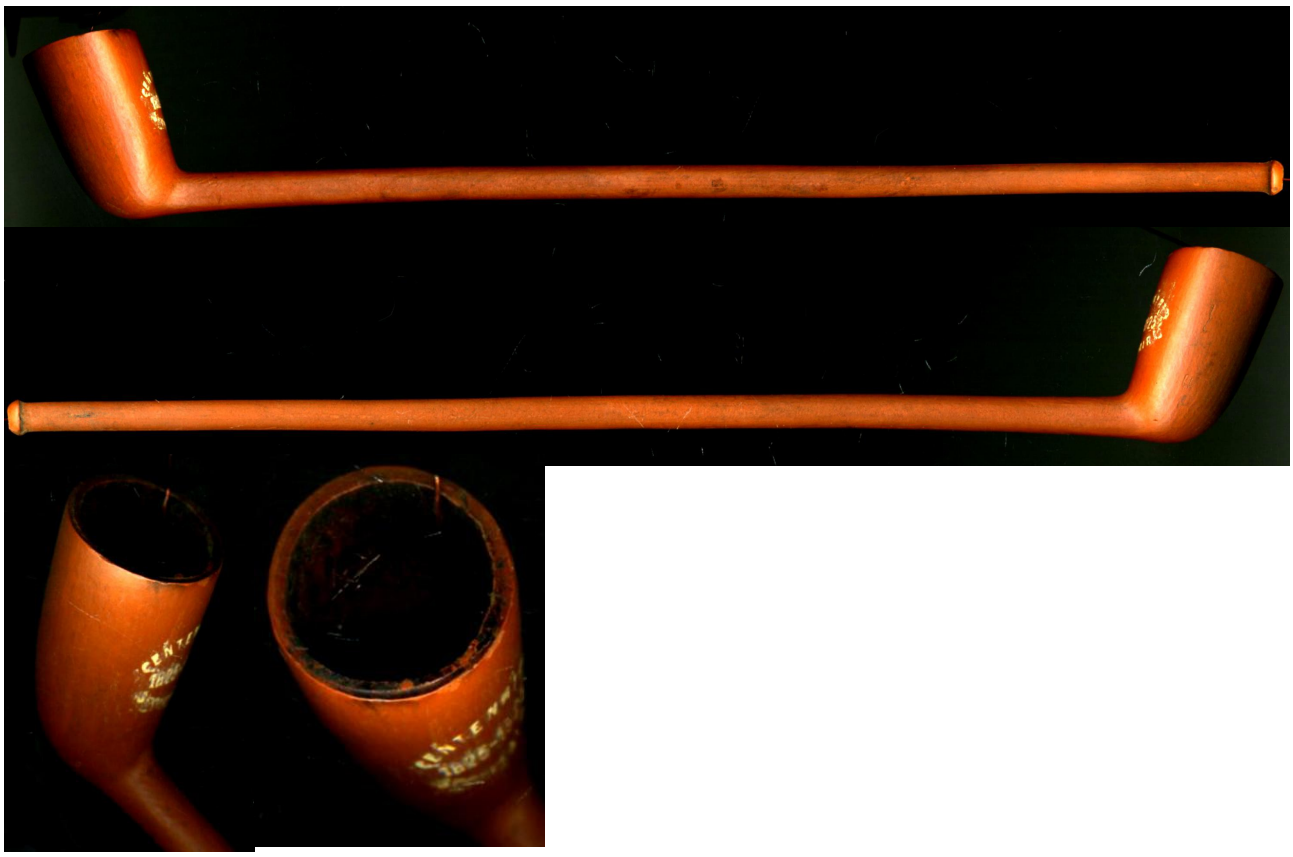

« Longue Fine 28 cm» pipe en terre rouge, marquée ***« CENTIEME ANNIVERSAIRE 1823 - 1923 »***. Collection privée.

VAN PARYS Francis

Sources : WIKIPEDIA

Amsterdam Pipe Museum

LE VIEUX NIMY

A DJÛDI LES AMIS !